

Le classement des formes de l'inversion du sujet en français moderne

PAR

EBBE SPANG-HANSSEN

Par divers moyens on arrive à pareille fin. (Montaigne, I, 1)

De quelque manière qu'on la présente, l'inversion du sujet constitue, à cause de ses formes multiples et de son emploi varié, un problème très compliqué de la syntaxe française; mais on peut se demander si, trop simplistes, les définitions courantes des notions d'inversion complexe et d'inversion simple ne contribuent pas à embrouiller la question.¹ Le classement traditionnel tient uniquement compte de la structure de surface, c'est-à-dire du produit de la transformation «inversion du sujet». Cependant, la notion même d'inversion semble indiquer qu'on considère l'ordre verbe-sujet comme le résultat du réarrangement d'une phrase d'un type plus normal, en d'autres termes comme le résultat de la transformation d'une structure profonde. Ceci correspond d'ailleurs, *grosso modo*, à la manière dont les choses se présentent en pédagogie: on enseigne aux élèves à former des phrases avec inversion du sujet à partir de phrases affirmatives d'un type courant. Or, si c'est bien ainsi qu'il faut considérer l'inversion, il nous semble préférable, pour des raisons que nous allons développer, de baser la classification des différents types d'inversion non seulement sur la forme de la phrase d'arrivée mais aussi sur celle de la phrase de départ, c'est-à-dire sur les conditions dans lesquelles la transformation en question peut s'appliquer. Toutefois, dans cet article, nous ne traite-

1: Les principes préconisés dans cet article ont été appliqués dans John Pedersen, Ebbe Spang-Hanssen, Carl Vikner *Fransk Syntaks*, Akademisk Forlag, 1970 (manuel de syntaxe française rédigé en danois), §§ 18-20. Je tiens à remercier mes coauteurs pour la part qu'ils ont eue dans l'élaboration de ces idées, et je suis également reconnaissant à M. Knud Togeby qui a bien voulu soumettre le chapitre en question à un examen critique et qui, en exprimant des réserves, m'a obligé à repenser le problème.

rons pas le problème d'un point de vue vraiment transformationaliste, et nous ne critiquerons pas la description traditionnelle pour son manque de profondeur, mais pour son manque de clarté.

On dit traditionnellement qu'il y a inversion complexe si le sujet est exprimé deux fois, après le verbe par un pronom personnel conjoint, avant le verbe par un substantif ou un pronom non-conjoint. Si, au contraire, le sujet, de quelque nature qu'il soit, est exprimé une fois et se trouve placé après le verbe, il y a inversion simple.² Cette manière de décrire les phénomènes présente, à notre avis, un certain nombre d'inconvénients:

1° *Des groupes hétérogènes*: Utilisant la terminologie traditionnelle, on dira, par exemple, qu'il y a inversion simple dans les phrases

- (1) *Viendra-t-il?*
- (2) *Bonjour, dit-il.*
- (3) *Bonjour, dit le garçon.*
- (4) *Au bout de l'allée brillait une lumière.*

On en arrive ainsi à grouper des constructions de nature très différente; et, parallèlement, on sépare des propositions qui relèvent du même type: alors que (1) est classé comme un exemple d'inversion simple, on dit qu'il y a inversion complexe dans

- (5) *Pierre viendra-t-il?*

Il va de soi que (1) et (5) diffèrent par la représentation, tantôt simple, tantôt double, du sujet, mais il serait peut-être préférable de considérer cette différence comme secondaire par rapport à une similitude plus fondamentale. Autrement dit, la classification traditionnelle des différentes formes de l'inversion est peu commode parce qu'on n'y trouve qu'une faible corrélation avec la classification des propositions.

2° *L'ambiguïté des sous-catégories*: Comme on a besoin de marquer, pour l'inversion simple, qu'il faut distinguer entre le type (1) et le type (4), on se sert souvent d'appellations telles qu' «inversion simple du

2: H. Renchon (*Études de syntaxe descriptive. II. La syntaxe de l'interrogation*. Bruxelles 1967) énumère (p. 40) d'autres désignations de l'inversion complexe: interrogation complexe, interrogation composée, fausse inversion, interrogation conversationnelle rétrograde. Tous ces noms semblent correspondre à la même définition.

pronom», «inversion simple du substantif» ou tout simplement «inversion pronominale» et «inversion nominale». Ces étiquettes servent à indiquer la nature du sujet postposé, et on est ainsi amené à qualifier de «pronominale» l'inversion complexe (5). Mais, dans ce cas, la terminologie suggère quatre possibilités combinatoires dont une, en réalité, n'existe pas:

	pronominal	nominal
complexe	+	—
simple	+	+

Cependant, une autre confusion, plus grave, résulte de l'emploi des sous-catégories: comme, dans la plupart des cas, la nature du sujet postposé est identique à celle du sujet de la phrase affirmative correspondante, on prend facilement une expression telle qu'«inversion nominale» dans le sens d'une inversion qui affecte les noms, et peut-être même les seuls noms. (4) est une inversion nominale en ce sens qu'elle affecte les seuls noms, alors que (3) est nominale à un titre plus faible. L'inversion complexe (5) est nominale en ce sens que l'inversion affecte uniquement les noms, mais elle peut être considérée comme pronominale parce que le sujet postposé au verbe est un pronom. Il nous semble que cette confusion est inévitable dans le cadre traditionnel, puisque la terminologie ne sert qu'à décrire le produit qui résulte de l'application de la transformation «inversion», alors qu'on a autant besoin de savoir dans quels cas la règle de transformation peut être appliquée.

3° *Des redites en grand nombre:* Les définitions traditionnelles rendent inévitables un grand nombre de redites quand il s'agit de formuler des règles pour les propositions susceptibles de subir la transformation «inversion du sujet». Dans chaque cas, il faut énoncer deux règles: une qui vaut pour les substantifs, une autre pour les pronoms. Autrement dit, la description de l'emploi de l'inversion consiste pour chaque type de proposition en une combinaison de deux règles. Supposé que les trois notions «inversion complexe», «inversion simple» et «non-inversion» se combinent librement, sans restrictions ultérieures — ce qui n'est pas le cas — on pourra former neuf combinaisons différentes:

Nature du sujet affecté par l'inversion:

	SUBSTANTIF	PRONOM
a	simple	simple
b	complexe	simple
c	non	simple
d	simple	non
e	complexe	non
<hr/>		
f	non	non
g	simple	complexe
h	complexe	complexe
i	non	complexe

De ces neuf combinaisons théoriquement possibles on peut tout de suite écarter les quatre dernières (f-i): par définition, l'inversion complexe est exclue avec un pronom conjoint sujet (g, h, i), et (f) est sans intérêt, semble-t-il, pour le problème de l'inversion. Restent cinq combinaisons; ce chiffre ne présente pas seulement un intérêt théorique, car c'est bien le nombre de choix que doit faire, par exemple, l'étudiant de français qui connaît les définitions traditionnelles et qui sait que, dans une proposition donnée, il faut faire, quelquefois au moins, l'inversion du sujet. Les règles sont difficiles à retenir parce que les deux règles qui se complètent sont formulées indépendamment l'une de l'autre, ce qui, de plus, est contraire à l'intuition.

Le fait de traiter le sujet nominal et le sujet pronominal séparément suscite trop de possibilités combinatoires. Des cinq combinaisons (a-e) qui sont possibles selon les définitions, trois seulement se trouvent réalisées. La combinaison (e) n'existe pas, parce que toute construction admettant l'inversion complexe admet aussi l'inversion simple du pronom sujet. Il n'y a pas de proposition du type (5) sans que le type (1), avec effacement du substantif, soit également possible; de même dans

(6) *Aussi Pierre s'y oppose-t-il.*

(7) *Aussi s'y oppose-t-il.*

La combinaison (c) n'existe pas non plus, puisqu'on ne trouve pas de séquences du type *dit-il* sans qu'il soit possible ou bien de mettre le substantif correspondant avant le verbe (inversion complexe, combinaison (b)) ou bien de remplacer le pronom par le substantif corres-

pondant (inversion simple du substantif, combinaison (a)). Sur ce problème, un peu délicat, voir plus loin, p. 72.

Il nous semble qu'on pourra éviter tous les inconvénients mentionnés en remplaçant les définitions traditionnelles par des définitions qui couvrent les trois combinaisons effectivement réalisées (a, b, d):

	SUBSTANTIF	PRONOM
Inversion simple ³ : a	simple	simple
Inversion complexe: b	complexe	simple
Inversion nominale: d	simple	non

Inversion simple: Le sujet, qui peut être un substantif ou un pronom conjoint, est placé après le verbe. Ainsi, par exemple, *Bonjour, dit le garçon* ou *Bonjour, dit-il*, alors que **Bonjour, le garçon dit-il* est exclu.

Inversion complexe: Le sujet est obligatoirement représenté par un pronom conjoint postposé au verbe, et il peut l'être en même temps par un substantif placé avant le verbe. Selon cette définition, il y a inversion complexe dans *Viendra-t-il?* puisqu'il est possible de mettre avant le verbe le substantif auquel renvoie le pronom *il*.

Inversion nominale: Le sujet, qui ne peut être qu'un substantif, est placé après le verbe. Ainsi, par exemple, *Au bout de l'allée brillait une lumière*.

On peut représenter schématiquement la façon dont opèrent les trois inversions de la manière suivante:

phrase de départ inversion simple inversion complexe inversion nominale

il protesta	protesta-t-il	protesta-t-il	(il protesta)
le capitaine protesta	protesta le capitaine	le capitaine protesta-t-il	protesta le capitaine

Ces définitions soulèvent immédiatement l'objection que voici: il sera souvent difficile, peut-être même impossible, de décider si, dans une

3: Dans les cases du tableau, nous employons les termes de «simple» et de «complexe» dans leur sens traditionnel, alors que dans les expressions placées à gauche du tableau nous donnons un nouveau sens à ces mêmes mots. Si on ne craignait pas les innovations terminologiques, on aurait pu proposer des termes tels qu'«inversion régulière» et «inversion irrégulière».

phrase donnée, il y a inversion simple ou inversion complexe, ainsi, par exemple, dans

(8) *Le saviez-vous?*

(9) *Quand viendra-t-il?*

A nos yeux, cette objection ne peut être décisive pour les raisons suivantes:

A. En ce qui concerne les phrases du type (8) où le sujet est un pronom personnel conjoint qui ne renvoie pas à un substantif (*je, tu, nous, vous, on, ce*), il n'est pas difficile de faire une épreuve de substitution avec un pronom personnel à la troisième personne qui permette de déterminer le type de l'inversion:

(10) *Le savaient-ils?*

(11) *Vos amis le savaient-ils?*

(8) est donc un cas d'inversion complexe.

B. Dans certains cas, tels que (9), une double analyse est en effet possible puisqu'on peut avoir

(12) *Quand ton père viendra-t-il?*

(13) *Quand viendra ton père?*

Du point de vue de l'analyse scientifique, il n'y a rien d'extraordinaire ni de choquant à une telle possibilité. Ce que nous proposons, au contraire, c'est de traiter l'inversion comme on traite d'autres phénomènes linguistiques, c'est-à-dire d'établir des modèles abstraits d'une certaine régularité et qui souvent, pour plus de simplicité, assignent plusieurs fonctions à une seule forme de l'expression (les syncrétismes). Si l'on dit

(14) *Son père ne croit pas qu'il travaille sérieusement*

une double interprétation est également possible, puisque la forme *travaille* ne permet pas de savoir si le verbe est à l'indicatif ou au subjonctif; (14) peut correspondre à l'une ou à l'autre de ces phrases:

(15) *Son père ne croit pas qu'il fait un travail sérieux*

(16) *Son père ne croit pas qu'il fasse un travail sérieux*

Si on avait décrit les modes comme on a décrit l'inversion, on aurait appelé formes du subjonctif seulement celles qui diffèrent des formes de l'indicatif, et on aurait obtenu des règles compliquées telles que: Après *pour que* on met le subjonctif sauf dans les cas où le subjonctif, pour le verbe en question, n'existe pas. Mais il est évident qu'on obtient une description plus claire en établissant des modèles, même comportant un nombre assez élevé de syncrétismes. Il n'en va pas autrement de l'inversion: si le sujet est un pronom personnel conjoint,

il y a syncrétisme entre l'inversion simple et l'inversion complexe; si le sujet est un substantif, il y a syncrétisme entre l'inversion simple et l'inversion nominale. Il est vrai que notre problème n'est pas complètement analogue à celui des modes: le choix de l'un ou de l'autre des deux modes correspond souvent à une différence de sens, alors qu'il n'y a tout au plus qu'une différence de style entre l'inversion simple et l'inversion complexe dans les cas où l'on a le choix. Mais on voit mal comment cette différence pourrait justifier des méthodes de description différentes pour les deux problèmes.

C. Si l'on se place au point de vue de la production des phrases, qui est celui qui importe dans le travail pédagogique et qui correspond aussi à la méthode de la grammaire générative, toute objection concernant la difficulté de l'analyse tombe. Les définitions proposées correspondent à des règles de production relativement simples.

Cette nouvelle manière de formuler les notions de base permet de donner des règles simples telles que: «Dans les interrogations totales, on utilise l'inversion complexe». Sans doute, les définitions proposées ne peuvent aplanir toutes les difficultés de ce problème extraordinairement compliqué, mais il nous semble qu'elles établissent une corrélation assez bonne entre le type de la proposition et la forme de l'inversion, ainsi que le montre le tableau ci-dessous des principaux cas:⁴

Inversion complexe:

propositions principales	}	1. interrogations totales
		2. interrogations partielles <ul style="list-style-type: none"> a. introduites par <i>pourquoi</i> b. comportant un complément d'objet direct ou un attribut après le verbe c. dans les autres cas, sauf celui mentionné sous 4a, l'inversion complexe s'emploie concurremment avec l'inversion simple
		3. après les adverbes conjonctifs (<i>aussi, à peine, peut-être, sans doute, etc.</i>)

4: Roger Le Bidois, dans sa thèse *L'Inversion du sujet dans la prose contemporaine*, Paris 1950, établit, p. 339, un tableau comportant les mêmes trois cases, sans toutefois en tirer vraiment parti puisqu'il conserve la terminologie traditionnelle.

Inversion simple:

- | | | |
|-----------------------------|---|--|
| propositions
principales | } | <p>4. interrogations partielles</p> <p style="margin-left: 20px;">a. introduites par un pronom objet ou attribut</p> <p style="margin-left: 20px;">b. dans les autres cas, sauf ceux mentionnés sous 2a et b, l'inversion simple s'emploie concurremment avec l'inversion complexe.</p> <p>5. propositions incisives</p> |
|-----------------------------|---|--|

Inversion nominale (inversion eurythmique, presque toujours facultative):

- | | | |
|--|---|---|
| propositions
principales ou
subordonnées | } | <p>6. propositions principales dans lesquelles un membre de la phrase qui se trouve ordinairement placé après le sujet (verbe, attribut, complément circonstanciel) est mis en évidence, à la première place</p> <p>7. propositions subordonnées, surtout celles qui ne sont pas introduites par des conjonctions pures (<i>si, que</i>), mais par des mots faisant fonction d'attribut, de complément d'objet direct, de complément circonstanciel</p> |
|--|---|---|

Exemples:

- 1: Pierre viendra-t-il?
Viendra-t-il?
- 2a: Pourquoi ton père est-il venu?
Pourquoi est-il venu?
- b: Où Pierre avait-il garé sa voiture?
Où avait-il garé sa voiture?
Depuis quand Jeanne est-elle malade?
Depuis quand est-elle malade?
- c: Quand ton père viendra-t-il?
Quand viendra-t-il?
Quand viendra ton père?
- 3: Aussi Pierre s'y oppose-t-il.
Aussi s'y oppose-t-il.
- 4a: Que fait Pierre?
Que fait-il?
Qu'est devenu son neveu?
Qu'est-il devenu?
- b: (voir 2c)

- 5: A quelle heure? demanda le petit.
A quelle heure? demanda-t-il.
- 6: Subsista seule une tendresse sereine.
Rares sont les exceptions.
De là ne venait aucun bruit.
- 7: .. le scélérat qu'est son frère ..
.. l'ambition que caresse en secret chaque femme ..
.. l'immeuble où était son bureau ..
Il demanda où était son père.

Il faut encore comparer notre terminologie avec celle proposée par MM. Rooney Huddleston et Ormond Uren.⁵ Ces auteurs esquissent une tripartition:

- Inversion complexe: *Quand votre père est-il arrivé?*
Inversion simple: *Comment va votre mère?*
Inversion non-marquée: *Comment va-t-elle?*
Quand est-il arrivé, votre père?

La définition de l'inversion complexe est celle de la tradition. La notion d'inversion simple est réservée aux cas où un substantif sujet est placé après le verbe. L'inversion non-marquée comprend tous les cas où un pronom conjoint sujet qui ne reprend pas un substantif sujet est placé après le verbe.

MM. Huddleston et Uren allèguent en faveur de cette révision des définitions traditionnelles l'argument suivant: «Our reason for departing from the traditional classification here is that there are environmental restrictions on the occurrence of simple (in our sense) and complex inversion, but not on the occurrence of unmarked inversion».

Avec cette terminologie, l'analyse devient affaire aisée: on n'a qu'à regarder les formes qu'on a devant les yeux; mais il est clair aussi que ces définitions offrent les mêmes inconvénients que les définitions traditionnelles. Les deux auteurs ne considèrent en effet que la forme de la phrase d'arrivée, sans égard pour la relation entre le traitement que subit le sujet nominal et celui que subit le sujet prominal dans une proposition donnée. S'ils évitent les sous-catégories (et les ambiguïtés), c'est parce qu'ils ne s'intéressent qu'à l'inversion dans les propositions interrogatives.

Nous ne discuterons pas ici le modèle transformationnel de M. Ro-

5: Rooney Huddleston and Ormond Uren: Declarative, interrogative and imperative in French. *Lingua*, vol. 22 no. 1, febr. 1969.

nald Langacker.⁶ L'article de M. Langacker ne vise pas à une révision de la terminologie traditionnelle, et nous espérons revenir, dans un travail ultérieur, sur le problème de l'inversion pour traiter un peu plus en profondeur les mécanismes transformationnels.

Les définitions proposées ici peuvent être discutées sans querelles d'écoles: à priori, on peut les admettre ou les refuser aussi bien dans une grammaire structuraliste que dans une grammaire transformationnaliste. Nous avons surtout tenu compte du simple fait que lorsqu'on sait que, dans tel ou tel cas, il faut reprendre un sujet nominal par un pronom conjoint après le verbe, on sait également comment il faudrait traiter un sujet pronominal dans la même situation. Partant de là, nous avons fait des différentes formes de l'inversion des types abstraits basés sur les possibilités combinatoires. Ceci ne signifie pas que, dans la pratique, une même inversion, définie pour les sujets nominaux aussi bien que pour les sujets pronominaux, affecte substantifs et pronoms avec une fréquence égale: *Pierre viendra-t-il?* est peut-être moins fréquent que *Viendra-t-il?*, même si l'on tient compte du fait que, d'une façon générale, les sujets nominaux sont beaucoup moins fréquents que les sujets pronominaux dans les questions, qu'il y ait inversion ou non.⁷ Ce qui est important pour définir le type, c'est que, dans une phrase telle que *Viendra-t-il?*, on ait le droit de mettre avant le verbe le substantif auquel renvoie le pronom conjoint. S'il est vrai qu'en français parlé, l'inversion complexe et l'inversion simple (au sens que nous donnons à ces termes) sont relativement rares avec des sujets nominaux, cela s'expliquerait probablement par la tendance générale de la langue parlée à rejeter hors de la proposition les sujets nominaux et à les reprendre à l'intérieur de la proposition par un pronom conjoint – phénomène qui n'est nullement particulier aux phrases avec inversion du sujet. Une autre solution consisterait à envisager, pour le français parlé, une quatrième forme de l'inversion (cf. la combinaison c, p. 66), produit d'une transformation «inversion pronominale» qui, appliquée à un sujet nominal, le rejetterait hors de la proposition et le ferait re-

6: R. W. Langacker: French Interrogatives: A Transformational Description. *Language*, vol. 41, p. 587-600, 1965.

7: Cf. Börje Schlyter: Les types interrogatifs en français moderne. *Moderna Språk*, vol. 51, 1957, pp. 99-115. Selon les chiffres indiqués dans cet article, la fréquence relative des cas d'inversion dans les interrogations totales avec sujet nominal n'est pas inférieure à la fréquence des cas d'inversion dans les interrogations totales avec sujet pronominal.

présenter après le verbe par un pronom conjoint, et qui, appliquée à un sujet pronominal, le placerait après le verbe.

En tout état de cause, c'est un procédé tout à fait normal que de réunir dans un même type linguistique une expression nominale et une expression pronominale, bien que le comportement des deux types d'expressions ne soit pas exactement le même; c'est ce qu'on fait, par exemple, dans des cas comme

(17) *Il lui montre la photo*

(18) *Il montre la photo au garçon*

où *lui* aussi bien que *au garçon* sont reconnus comme des compléments d'attribution bien que différant par la forme, par leur place dans la phrase et même par l'étendue de la zone de leur emploi, cf. *Il lui serre la main – Il serre la main de Pierre*. On simplifie la description en mettant bien en évidence le caractère relativement régulier de ces sortes de correspondances; en même temps, on fait peut-être avancer la recherche linguistique en attirant l'attention sur les irrégularités.

Ebbe Spang-Hanssen

COPENHAGUE

RÉSUMÉ

Pour décider, selon la méthode traditionnelle, à quel type d'inversion on a affaire dans une phrase donnée, il suffit de considérer la forme de cette seule phrase, sans qu'il y ait besoin d'examiner les possibilités de substitution (sujet nominal – sujet pronominal). Un tel classement, qui ne tient pas compte des possibilités de substitution mais uniquement de ce qui est effectivement manifesté – et qui se distingue ainsi des méthodes de classement normalement employées en linguistique – semble donner des résultats peu pratiques. Pour établir un classement à partir duquel on pourra formuler des règles de production relativement simples, l'auteur propose de remplacer les notions traditionnelles d'inversion simple et d'inversion complexe par des notions exprimant la corrélation entre le comportement du sujet nominal et celui du sujet pronominal.